

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

92/28

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DE L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES
À LA
CÉRÉMONIE DE REMISE DE LA MÉDAILLE
DU PRIX NOBEL DE LA PAIX DE M. PEARSON**

OTTAWA (Ontario)
Le 26 juin 1992

M. Pearson, chers invités, mesdames et messieurs,

Je suis heureuse d'être ici aujourd'hui pour participer à cette cérémonie qui rend hommage à la fois à une personne - Lester B. Pearson - et à une idée - celle de la paix. La personne aussi bien que l'idée font partie intégrante de notre vie quotidienne dans cet édifice qui porte son nom.

Je suis tout particulièrement reconnaissante à M. Geoffrey Pearson et à la famille Pearson d'avoir remis la médaille du Prix Nobel de la paix à ce ministère et à cet édifice de sorte qu'elle nous incite à suivre les principes et les pratiques d'un homme dont les idées sont toujours au premier plan de la diplomatie internationale.

À la suite d'une carrière remarquable au ministère des Affaires extérieures, «Mike» Pearson est entré en politique en 1948, devenant Premier ministre du Canada en 1963.

Toutefois, la politique de la paix a toujours été la plus grande passion de M. Lester B. Pearson, et son engagement envers cette noble cause a trouvé des disciples chez les premiers ministres et les ministres des Affaires extérieures qui lui ont succédé.

En 1956, M. Lester Pearson a conçu l'idée de créer la première opération de maintien de la paix des Nations Unies, qui fut un succès, et il a collaboré étroitement avec le Secrétaire Général Dag Hammarskjold pour faire aboutir le projet.

L'objectif de cet exercice était simple; il s'agissait de veiller à ce que rien ne vienne compromettre le cessez-le-feu conclu à Suez durant l'automne de 1956, de sorte que l'on puisse parvenir à terme à un règlement politique.

S'adressant au Parlement le 27 novembre 1956, M. Lester Pearson déclara : «Souhaitons que le dessein de cette force se réalise. Si elle atteint son objectif, voilà une entreprise dont l'incidence pourrait être considérable à l'avenir. Nous aurons peut-être posé un geste qui donnera force de loi à la volonté collective de la communauté internationale».

Ses paroles se font encore aujourd'hui l'écho de la vérité.

Nous, la communauté internationale, avons de fait amorcé un processus d'immense valeur pour l'avenir. L'idée s'est enracinée et le monde a été témoin, depuis, de la mise en place d'une quarantaine d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Canada a participé à presque toutes ces opérations. Des jungles de l'Indochine aux montagnes de l'Himalaya, en passant par les déserts du Moyen-Orient et les villes d'Europe, le Canada a joué un rôle beaucoup plus grand que sa taille et son influence apparente sur la scène internationale dans d'autres dossiers.

Toutefois, lorsqu'il s'agit de paix, le Canada est considéré comme une autorité. Les mots «Canada» et «paix» sont synonymes dans les milieux internationaux.

Toutes les missions de maintien de la paix n'ont pas réussi, mais dans l'ensemble, elles ont considérablement diminué l'intensité des conflits et atténué les souffrances de dizaines de millions de personnes.

La mission de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre a débuté il y a 28 ans, soit peu de temps après la nomination de M. Lester Pearson au poste de Premier ministre du Canada. Nos forces sont toujours à Chypre, et j'ai clairement indiqué que le Canada ne continuerait pas à faire partie de cette mission à moins que des progrès sensibles ne soient enregistrés en faveur de la paix. Il y a quelques semaines, à la suite de ma visite à Chypre, j'ai signalé que quelques progrès avaient été réalisés et que le Canada ne retirera pas complètement ses forces cette année.

Les missions de maintien de la paix ont pour objet d'inviter les parties au conflit à prendre une «pause» dans le but de concevoir et de mettre en oeuvre des mécanismes visant à établir une paix durable - sans la présence de gardiens de la paix.

À Chypre, même si une opération de maintien de la paix de 28 ans ne constitue pas un modèle, nous avons réussi à créer cette «pause».

En Bosnie-Herzégovine, le commandant de la mission des Nations Unies chargé d'explorer les possibilités d'ouverture de l'aéroport de Sarajevo, le brigadier-général canadien Lewis MacKenzie, a demandé un cessez-le-feu de «48 heures» avant de procéder à l'exercice de plus grande envergure consistant à assurer la sécurité de l'aéroport.

Jusqu'ici, les factions en guerre se sont montrées réticentes à interrompre les hostilités même pour ce court laps de temps.

Et ce qui est plus grave encore, les gardiens de la paix ont été la cible d'attaques, nouvel épisode d'une série d'agressions : femmes et enfants pris en otage, attaques des représentants des Nations Unies et de la Croix-Rouge, et autres actes qui violent même les règles les plus fondamentales de la guerre.

Le Canada et ses alliés ne permettent pas que la présence des forces de maintien de la paix soit prise à la légère, à savoir qu'elle soit considérée simplement comme un autre élément stratégique avec lequel les personnes et les nations en quête de territoires et de pouvoir doivent composer. Aux Nations Unies et au sein d'autres organismes, nos diplomates, qui sont aussi, après tout, des gardiens de la paix, tout comme Mike Pearson lui-même, oeuvrent en faveur des missions de maintien de la paix des Nations Unies et s'efforcent avec acharnement de surmonter les obstacles à leur succès.

Aujourd'hui, ces efforts et les défis auxquels nous devons faire face supposent que nous avons besoin de nouvelles méthodes pour instaurer la paix, et cela peut comprendre des mesures d'établissement de la paix s'il le faut.

Je citerai à ce sujet les propos de M. Lester Pearson lorsqu'il a reçu le Prix Nobel de la paix à Oslo, en 1957 : «À présent, le choix...est aussi clair pour les nations qu'il l'a déjà été pour chacun : la paix ou l'extinction. La vie des États, pas plus que celles des gens, ne peut dépendre de la force et de la volonté d'une unité, si puissante soit-elle, mais plutôt du consensus d'un groupe, qui devra un jour englober tous les pays. Aujourd'hui, l'État prédateur, ou le groupe d'États prédateurs ayant le pouvoir de tout détruire, n'est pas plus toléré que l'individu prédateur.»

C'est précisément pour cette raison que le Canada, d'autres pays, des organisations régionales et les Nations Unies tentent de trouver des formes plus avancées de maintien de la paix.

Les Nations Unies, ainsi que d'autres organisations régionales, tiennent par-dessus tout à développer davantage la fonction de maintien de la paix et d'autres éléments du règlement des différends et de la prévention des conflits à l'intérieur des limites de moins en moins restreintes de la sécurité collective. Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Boutros Boutros-Ghali, en réponse à une demande qui lui avait été faite au sommet du Conseil de sécurité en janvier dernier, a publié son rapport tant attendu sur de nouvelles approches en matière de maintien de la paix, d'établissement de la paix et de diplomatie préventive. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays nordiques ont fait une série de recommandations dont M. Boutros-Ghali s'est beaucoup inspiré pour préparer son étude.

Le Canada a insisté sur le fait que l'ONU devait avoir la capacité de monter une opération de la paix rapidement. Nous avons des troupes prêtes en permanence à des fins de maintien de la paix et nous encourageons les autres pays à en faire autant. Il nous semble d'ailleurs que ce potentiel pourrait être plus efficacement coordonné par les Nations Unies.

Il faut aussi que les autres pays paient leur part des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Le Canada, lui, a toujours réglé sa note, à temps et sans poser de questions.

Prenons la mission au Cambodge : elle a coûté plus de 100 millions de dollars par mois, tandis que la guerre du Golfe a coûté 1 milliard de dollars par jour, le temps qu'elle a duré.

Le premier ministre Mulroney l'a dit à Montréal le 24 mai et à d'innombrables occasions : les Nations Unies sont vitales pour le Canada, et le Canada est vital pour les Nations Unies. Nous

continuerons à payer notre dû à temps et à mettre nos casques bleus à contribution.

Les civils canadiens qui font office de gardiens de la paix auront de plus en plus un rôle à jouer en tant que conseillers et observateurs en matière notamment de droits de la personne, d'élections et de surveillance policière. Nous partagerons également notre expertise lorsqu'il s'agira de mettre en place des structures de gouvernement crédibles et de réinstaller les réfugiés de sociétés brisées.

Comme plusieurs d'entre vous avez emprunté la promenade Sussex pour vous rendre ici, peut-être avez-vous remarqué que la construction du monument dédié aux gardiens de la paix canadiens touchait à sa fin. L'inauguration se fera en octobre.

Vous avez peut-être aussi remarqué les affiches sur le maintien de la paix près du Musée canadien de la guerre; peut-être y aura-t-il un jour un «Musée canadien de la paix».

N'est-ce pas un juste hommage au Canada et aux Canadiens que d'avoir, littéralement dans l'ombre de la Tour de la Paix, trois monuments exceptionnels qui rappellent nos efforts soutenus en faveur de la paix dans le monde.

L'idéal serait que le concept de la paix soit aussi profondément gravé dans l'esprit de nos enfants et de nos petits-enfants que le sont les séquelles de la guerre chez les millions de gens qui en ont connu les horreurs, en ce vingtième siècle.

Je pense aux millions de réfugiés partout dans le monde qui ne peuvent regagner leurs pays d'origine.

Je pense aux enfants qui apprennent à manier les armes, mais sont incapables de lire un livre ou de faire des calculs élémentaires.

Je pense à la lauréate du Prix Nobel de la paix, M^{me} Aung San Suu Kyi, vaillant chef de la Ligue nationale du Myanmar pour la démocratie, qui est en résidence surveillée, incapable de diriger son peuple à cause de contrainte d'un régime militaire répressif.

Toute sa vie, M. Lester Pearson a rêvé d'un monde en paix, et, en 1968, il s'expliquait en ces termes : «Il ne suffit pas d'envisager la paix comme une simple absence de guerre. La paix, c'est le progrès, la croissance et le développement. La paix, c'est le bien-être et la dignité pour tous les peuples.»

Voilà une réflexion importante pour nous tous à l'aube d'une nouvelle ère de relations internationales.

Puissent ces idées nous insuffler la volonté de trouver des moyens d'assurer une paix durable partout dans le monde.